



Fiche d'aide
au repérage
FAR 29

Démolition de bâtiments non industriels

> Cette fiche ne recense que les postes identifiés à risque cancérogène pour l'activité concernée. Chaque établissement mènera sa propre évaluation du risque.

Activités Sources d'émissions (1)	Cancérogènes avérés ou <i>suspectés</i> (2)	Probabilité de présence (3)	Commentaires
Préparation et installation du chantier	Gaz d'échappement de moteurs diesel	Certaine	Émises par des véhicules ou des engins diesel (terrassment).
	Rayonnement X	Possible	Exposition lors du diagnostic plomb (contenu dans certains anciens revêtements et peintures) à l'aide d'appareils de fluorescence X.
	Amiante	Possible	Exposition lors du diagnostic amiante, en l'absence de documents de référence.
Démantèlement sélectif (curage, dépose et enlèvement des différents matériaux à recycler ou à éliminer dans des filières spécifiques)	Fumées contenant des métaux Composés du plomb, cadmium, oxyde de chrome VI, trioxyde de diarsenic, oxydes de nickel	Certaine	Dégagement lors des opérations de découpe d'éléments métalliques : radiateurs, tuyauteries, citernes, chaudières, réseaux électriques ou de climatisation.
	Poussières de bois	Très probable	Émission lors de la dépose d'éléments en bois (charpentes, persiennes, planchers, portes, huisseries).
	Gazole	Possible	Exposition lors du pompage et de la vidange de citernes de fuel domestique contenant du gazole.
	Composés du plomb	Possible	Dépose d'éléments peints avec des peintures au plomb.
	Amiante	Possible	Exposition lors du démantèlement de chaudières, de matériaux d'isolation, de dalles amiantées, des conduites d'évacuation d'eau, de plaques en fibrociment, de joints de dilatation...
	Fibres céramiques réfractaires (FCR)	Possible	
	Hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP)	Possible	Exposition lors de la dépose de conduits de cheminée (sues contenant des HAP).

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des CARSAT, CRAM et CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérogènes dans cette activité, veuillez contacter : site.web@inrs.fr ou votre interlocuteur à la CARSAT.

	Radioéléments émettant des particules alpha ou beta	Très probable	Exposition lors de la dépose de certains équipements contenant des éléments générant des rayonnements alpha : oxydes d'Américium 241 (utilisés dans les détecteurs de fumée et anciennement dans les paratonnerres radioactifs) et sels de radium 226 (incorporés autrefois dans les paratonnerres radioactifs).
Démolition (manuelle ou mécanique, à l'explosif, écrétagé...)	Silice cristalline	Certaine	Exposition à des poussières de matériaux de construction lors des opérations de démolition.
	Amiante	Exceptionnelle	Présence d'amiante résiduel après les opérations de désamiantage
	Gaz d'échappement de moteurs diesel	Certaine	Émissions par des véhicules ou des engins diesel.
Concassage de matériaux	Silice cristalline	Certaine	Exposition à des poussières lors du concassage de matériaux de construction.
	Gaz d'échappement de moteurs diesel	Certaine	Émissions dans les gaz d'échappement des engins diesel.
Élimination des gravats (stockage et transport)	Silice cristalline	Certaine	Exposition à des poussières de matériaux de construction lors de l'élimination des gravats.
	Gaz d'échappement de moteurs diesel	Certaine	Émissions par les engins diesel.
Entretien et maintenance des équipements	Gazole	Certaine	Exposition possible lors du remplissage des réservoirs des véhicules de transport.

(1) Cette liste recense les principaux types de postes, de tâches et de sources d'émissions exposant potentiellement à des agents cancérigènes et ne prétend pas à l'exhaustivité.

(2) **Cancérigène avéré** = UE Catégorie 1A ou 1B, CIRC 1 ou 2A **Cancérigène suspecté** = UE Catégorie 2 ou CIRC 2B

(3) Probabilité de présence : probabilité de trouver le polluant (généré ou utilisé) dans l'ensemble du secteur d'activité concerné, et non pas à un poste de travail ou un procédé donné (ce n'est pas une quantification de l'exposition potentielle).

Pour en savoir plus

Dossier web du site INRS « Agents chimiques CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Fiche d'aide au repérage « Présentation des fiches d'aide au repérage des cancérigènes (FAR) » (FAR 0)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=FAR%200>

Dossier web du site INRS « Cancers professionnels »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/ce-qu-il-faut-retenir.html>

Page web du site INRS « Cancers professionnels. Classifications existantes »

<http://www.inrs.fr/risques/cancers-professionnels/classifications-existantes.html>

Page web du site INRS « Prévention des risques liés aux agents CMR »

<http://www.inrs.fr/risques/cmr-agents-chimiques/prevention-risques-cmr.html>

Note documentaire INRS « L'amiante dans les opérations de réhabilitation et de démolition. Repérage amiante : le maillon faible » (ND 2311)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ND%202311>

Ouvrage « Travaux de démolition » (Editions Eyrolles)

<http://www.eyrolles.com/BTP/Livre/travaux-de-demolition-9782735403325>

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des CARSAT, CRAM ou CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérigènes dans cette activité, veuillez contacter : site.web@inrs.fr ou votre interlocuteur à la CARSAT.

**Pour agir sur les risques**

Brochure INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb. Prévention des risques professionnels » (ED 918)

<http://www.inrs.fr/media.html?refINRS=ED%20909>

Dépliant OPPBTP « Travaux de démolition déconstruction. Mémento d'accueil » (Ref. D8 H 01 11)

<http://www.preventionbtp.fr/Documentation/Publications/Autres-editions/Travaux-de-demolition-deconstruction-Memento-d-accueil>

Fiche établie par la CNAMTS, l'INRS et un groupe d'ingénieurs-conseils et contrôleurs de sécurité des CARSAT, CRAM ou CGSS. Elle est appelée à être modifiée en fonction de l'évolution des connaissances toxicologiques et des techniques utilisées. En cas de détection d'autres agents cancérogènes dans cette activité, veuillez contacter : site.web@inrs.fr ou votre interlocuteur à la CARSAT.